

La question de l'ordre des mots dans la *Syntaxe françoise* de Fabre (1787)

Michel Berré (FTI – SEF&F)

Université de Mons

Sophie Piron

Université du Québec à Montréal

Plan de l'exposé

1^{re} partie – Éléments bio- bibliographiques

- Sur l'auteur et sur le grammairien
- Les quatre éditions de sa grammaire

2^e partie

- Où les questions d'ordre sont-elles abordées ?
- Sous quel angle sont-elles envisagées ?
- Sous quelles conditions l'ordre peut-il être modifié ?
- Quels critères sont pris en compte ?

Sur l'auteur

Nous ignorons son prénom, ses dates de naissance et de mort. Il est vraisemblablement l'auteur d'un seul ouvrage, la *Syntaxe françoise ou nouvelle grammaire française simplifiée* (1787)

Deux mentions permettent de situer de manière approximative ses dates de naissance et de mort dans la deuxième moitié du XVIII^e s.

Sur l'auteur (°1760/65 †1790/95 ?)

1) Dans un échange de mars-avril 1795 (*Journal de la langue françoise*, 1784-1795) un lecteur, J. D. Brunner évoque Fabre (comme autorité sur la langue) et le directeur-fondateur du *JLF*, Fr.-U. Domergue (1745-1810), précise :

« Quant à Fabre, je l'ai connu particulièrement ; je l'ai vu s'essayer dans la carrière grammaticale [...] je l'encourageois, je le vantois auprès des gens de lettres » (1795, p. 89).

Un commentaire qui semble indiquer que Fabre est plus jeune que Domergue ; cela se confirme quelques lignes plus loin :

« il [Fabre] aurait certainement enrichi la grammaire [...] si une mort prématurée n'eût moissonné l'espoir qu'offroit son jeune talent » (1795, p. 89).

Sur l'auteur (°1760/65 †1790/95 ?)

2) Dans le compte rendu de la troisième édition de la *Syntaxe* de Fabre (1809) paru dans le *Journal de l'Empire* du 30 mai 1810 (pp. 5-6), Jean-François Boissonade (1774 1857), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et titulaire de la chaire de langue et littérature grecques au collège de France, cite Le Mare (sic) qui, dans son *Cours de langue française* loue l'ouvrage de Fabre en précisant « Il est mort à **trente ans**, pleuré de ses amis, et regretté vivement par tous ceux qui savent apprécier le vrai mérite » (p. 5)*.

Comme il est difficile d'imaginer que Fabre ait pu écrire sa *Syntaxe* (1787) à moins de 20 ans, l'on peut raisonnablement situer sa vie entre 1760-65 et 1790-95.

Sur l'auteur (°1760/65 †1790/95 ?)

Ce qui met à mal l'assimilation que fait Brunot lorsqu'il considère que

– l'abbé Fabre, auteur de la *Syntaxe* de 1787 (HLF, t. X, chap. 4 de la 2^e p., section « Après brumaire », intitulée « La grammaire pratique », pp. 714-715)

et

– P. Fabre, professeur de grammaire générale à l'École centrale de l'Aveyron (HLF, t. IX, chap. 8 de la 1^{re} p., 3^e période, « Grammaire générale et grammaire française », p. 335) sont le même individu*.

Sur l'auteur (Paris, lieu de résidence ?)

Sur la page titre de son ouvrage (édit. de 1787) figure l'adresse de l'auteur :

« au café d'Artois, rue La Harpe »

= 5^e arrondissement, quartier de La Sorbonne, quartier également des imprimeurs-libraires (jusqu'au XIXe s.)

Cf. Mollier : « Traditionnellement, les professions du livre sont concentrées dans le quartier des Écoles, le futur Quartier Latin, rue Saint-Jacques, du côté de la vieille Sorbonne [...] ». Au début du XIXe siècle, les « nouveaux libraires » sont en train de passer de la rive gauche vers la rive droite, s'installant vers le Palais Royal... (cf. infra).

Sur l'auteur (et lieu de travail ?)

Si nous n'avons aucune indication sur les études effectuées par Fabre, nous savons qu'il était « abbé », que son patronyme est un patronyme du midi (le « forgeron ») et qu'il travaillait à Paris, peut-être comme maître privé

Cette hypothèse repose sur le fait que sa grammaire est centrée sur la langue française sans allusion au latin et sur la conclusion du Rapport de l'académie de Lyon où il apparaît que Fabre est soumis à la loi de l'offre et de la demande pour exercer son métier d'enseignant :

« l'auteur, jeune encore, possédant plusieurs langues, ne peut que justifier complètement **le choix des personnes qui voudront l'employer**. que **s'il arrivoit qu'un tel maître manquât d'écoliers à instruire**, il n'en faudroit accuser que les caprices de la fortune qui fait souvent que l'ignorance présomptueuse usurpe les récompenses et les distinctions dont le mérite seul devroit jouir »

Sur le grammairien – Jugements des « contemporains* »

Les jugements sur Fabre grammairien se confondent avec ceux sur sa *Syntaxe* puisqu'il s'agit de son unique publication

Trois sources (sans tenir compte des simples annonces de la sortie de son ouvrage) :

- 1) rapport de l'académie de Lyon (12 avril 1787 qui précède la publication, sans doute à l'automne 1787)
- 2) la discussion déjà citée entre Domergue et Brunner dans le *JLF* (1795)
- 3) le compte rendu de Boissonade dans le *Journal de l'Empire* (1810)

1) Le Rapport de l'académie de Lyon (1787)

Les rapporteurs = Jean Espérance Blandine de Laurencin (°1740 †1812) et Pierre-Antoine Barou du Soleil (°1770 †1793)

Ce rapport a été approuvé par l'Académie et Fabre en cite quelques extraits (les plus favorables !) aux pages XI et XII de son ouvrage (1787), avec la signature pour conformité à l'original de (Marc Antoine Louis Claret) De La Tourrette, secrétaire perpétuel de l'académie de Lyon (8 mai 1787)

Jugement globalement positif même si de nombreuses critiques lui sont adressées (notamment « ce livre n'offre rien qui soit décidément neuf » – 77r^o) et des « emprunts » parfois non référencés, en particulier à Domergue et au *JLF*
Rien dans ce rapport ne concerne directement la question de l'ordre des mots

2) La discussion dans le *JLF* (1795)

La discussion porte sur les énoncés du type *Ils présentent chacun une idée*, estimés “incorrects” par le correspondant J. D. Brunner [le judicat pluriel supposant un judicande pluriel] qu’il conviendrait de remplacer par *Chacun d’eux présente une idée*. (*JLF*, printemps 1795, pp. 84-95)

Brunner cite Fabre, comme une autorité, à l’appui de sa thèse affirmant qu’il a défendu un point de vue similaire au sien dans sa *Syntaxe*, sans toutefois, dit-il, pouvoir le citer textuellement puisqu’il n’a pas, dit-il, l’ouvrage de Fabre sous les yeux.

Domergue lui répond en développant une argumentation en faveur de *Ils présentent chacun une idée* et termine sa réponse en faisant un commentaire sur l’abbé Fabre et sa grammaire.

2) La discussion dans le *JLF* (1795)

Il loue la capacité de l'abbé à développer des « observations fines et justes » tout en précisant qu'il n'avait pas l'ambition de proposer « un système nouveau » (p. 89).

Le portrait est donc nuancé ; Domergue ne se prive pas de rappeler que Fabre l'a injustement critiqué* – ce qui avait indisposé certains – et qu'il a été suspecté de « quelques plagiats » (p. 89).

Cela n'a pas empêché le directeur du *JLF* de solliciter « un avis favorable pour sa syntaxe auprès du rapporteur de l'académie de Lyon [...]. Fabre avoit du talent, c'était tout pour moi », conclut-il (p. 89).

3) Le compte rendu de J.-F. Boissonade (1810)

Favorablement disposé par le jugement positif de Lemare, Boissonade adresse aussi des éloges à la *Syntaxe* de Fabre dans des termes assez convenus.

Il y a trouvé « des observations justes, de bonnes définitions, des divisions en général très-exactes, et des règles claires et précises [...] » (p. 5). Les « défauts ne sont pas graves » et n’empêchent pas « d’ajouter [ce] livre au nombre très-petit de nos bonnes Grammaires » (*ibid.*).

L’essentiel de l’argumentation (?) repose sur les condamnations prononcées par Fabre à l’égard de l’emploi, estimé abusif, de « vis-à-vis » et de certaines formes du verbe *être* (*j’ai été, je fus*) pour *aller*.

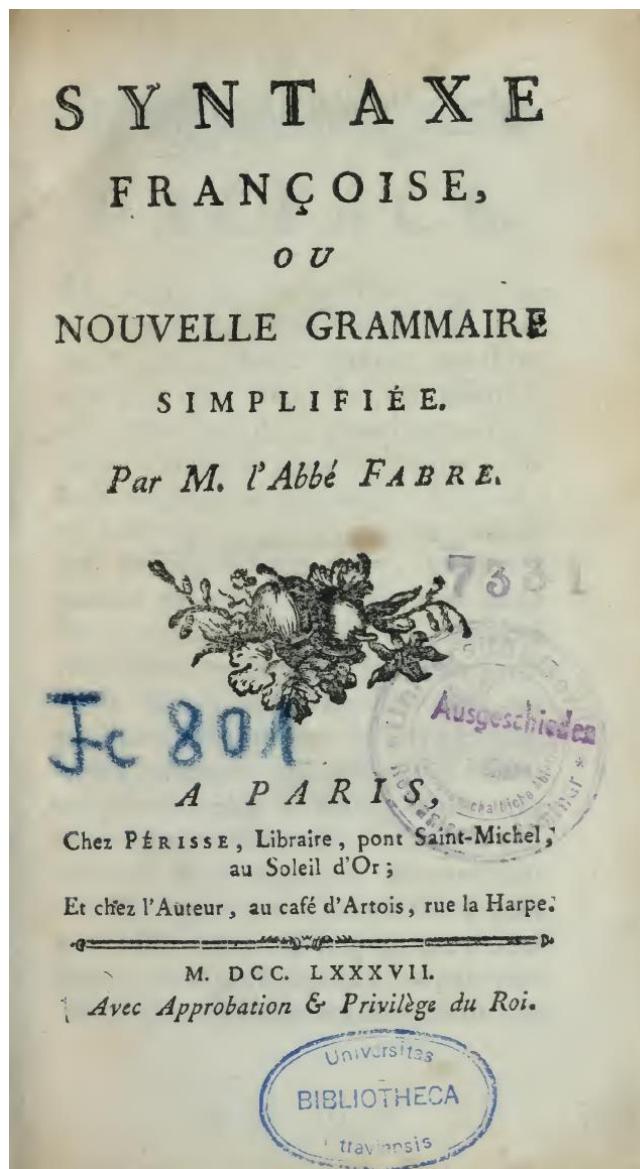
Les quatre éditions de sa Syntaxe (1787, 1803, 1809, 1818)

Nous nous contenterons de présenter les pages-titres des quatre éditions réservant pour une communication ultérieure les commentaires sur ces éditions et même que la question de la postérité de cette syntaxe (citations dans d'autres grammaires, mentions dans les histoires des idées grammaticales ou de l'enseignement)

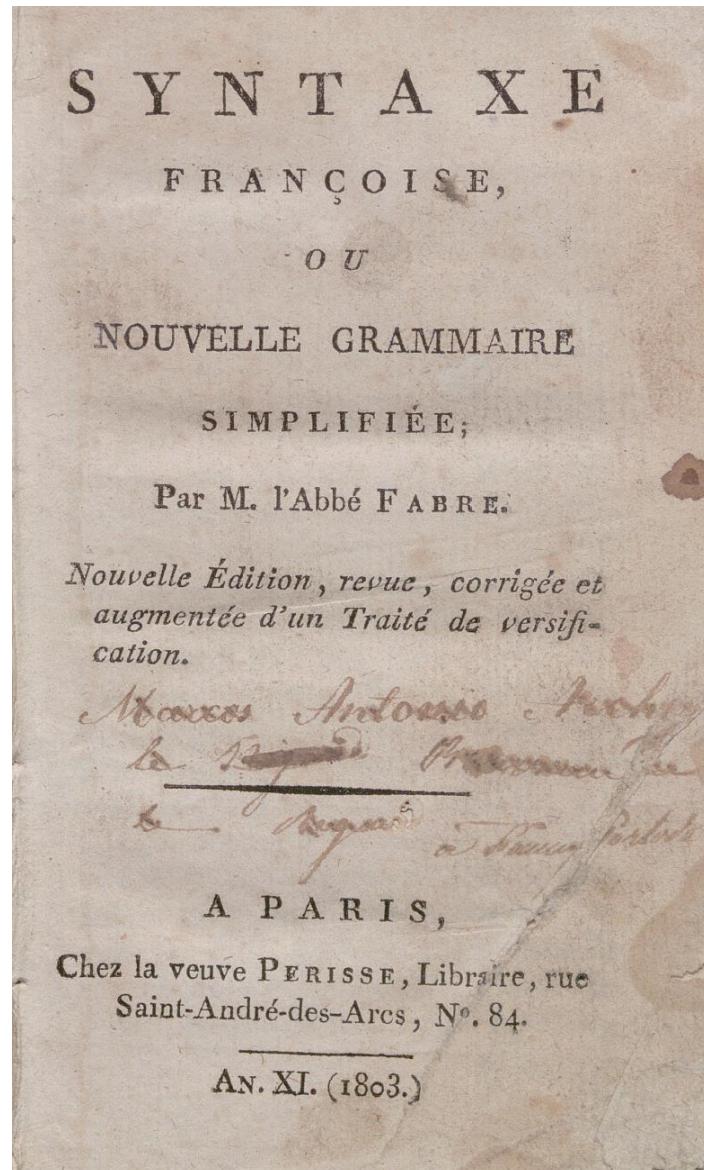
On notera qu'elles se situent sous des régimes politiques bien différents (Ancien Régime – Consulat – Empire (un an après la fondation de l'Université impériale 17/3/1808) – Seconde Restauration (Louis XVIII)

Les parties « syntaxe générale » et « figures », plus précisément examinées pour cette communication sont identiques dans les quatre éditions.

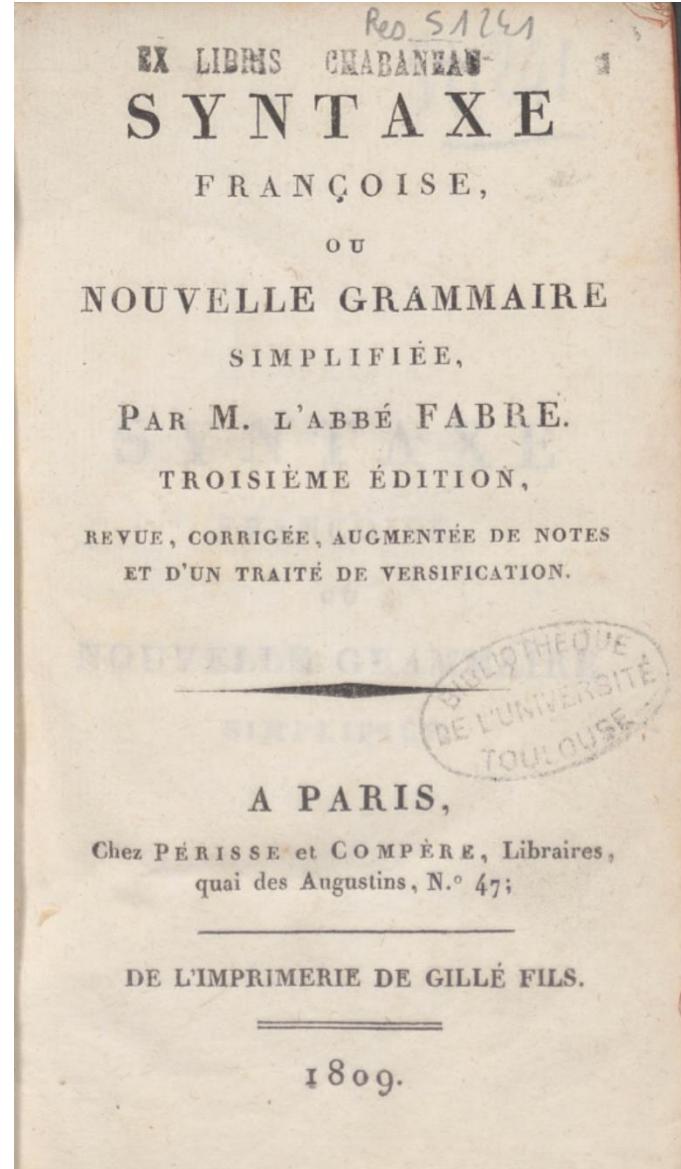
1^{re} édition
(1787)
(BNF)



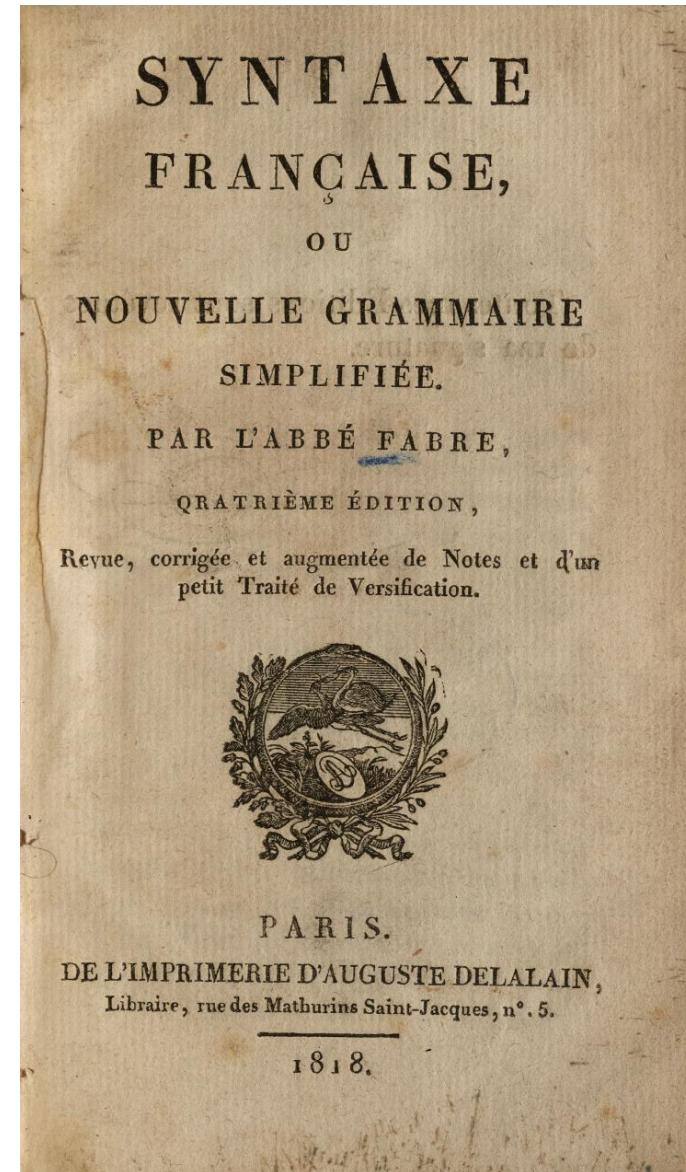
Édition de
1803
(Montréal)

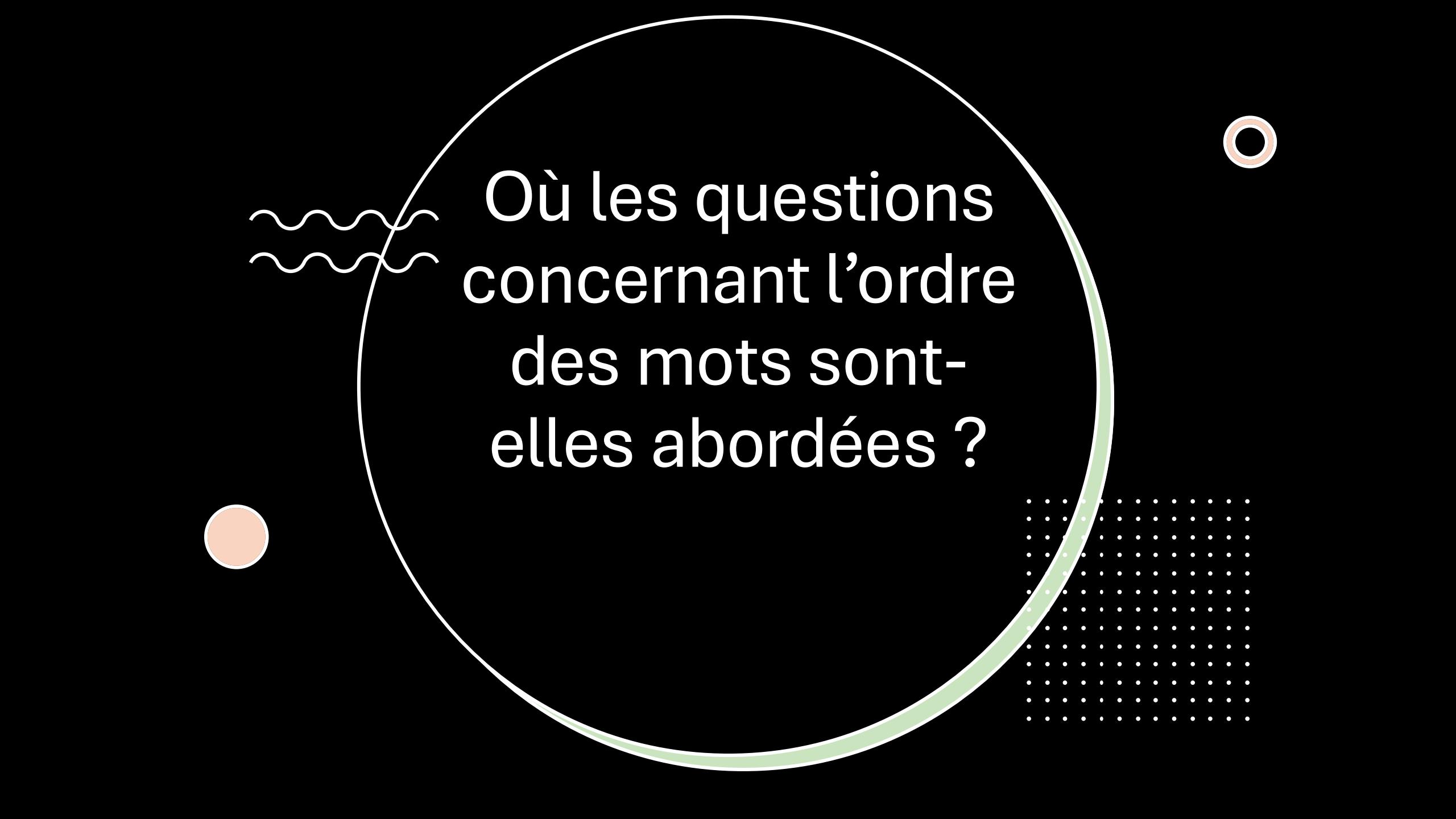


Édition de
1809
(Toulouse)



Édition de
1818
(Hanovre)





Où les questions
concernant l'ordre
des mots sont-
elles abordées ?

1. Organisation de l'ouvrage

Découpage	Pagination	Étendue	Ordre des mots ?
PDD	pp. 1-60	60 pages	-
Syntaxe	pp. 61-267	206 pages	✓
Ponctuation	pp. 268-308	40 pages	✓
Conjugaison	pp. 309-354	45 pages	-

2. Organisation du contenu

[PARTIE 1] [Parties du discours]

[PARTIE 2] Syntaxe

- Parties logiques de la phrase
- Syntaxe naturelle ou figurée

- Ellipse
- Pléonasme
- Syllepse
- Inversion ou hyperbate

- Gallicisme
- Barbarisme, solécisme
- Analyse
- [Syntaxe d'accord] Règle d'accord
- [Syntaxe des PDD]

- Substantif
- Article
- Adjectif
- Participe
- Pronom
- Verbe
- Adverbe
- Conjonction

[PARTIE 3] Ponctuation

[PARTIE 4] Conjugaison des verbes

Contenus relatifs à l'ordre

Titres explicites relatifs à l'ordre

- *Ellipse*
- *Pléonasme*
- *Inversion ou hyperbate*
- *Adjectif : construction de l'adjectif avec son substantif*
- *Participe : inversion, qui n'est plus tolérée*
- *Adverbe : construction de l'adverbe*

Titres non explicites

- Parties logiques
- Syntaxe du pronom
- Ponctuation

Lorsque la construction naturelle est gênée par quelque inversion, la partie transposée doit être entre deux virgules ; mais il faut que cette partie ne soit qu'un complément circonstantiel, & non un complément déterminatif. On entend par complément circonstantiel celui qui exprime une circonstance quelconque de l'action énoncée dans le verbe. Ainsi dans ces vers,

(Fabre 1787 : 281)

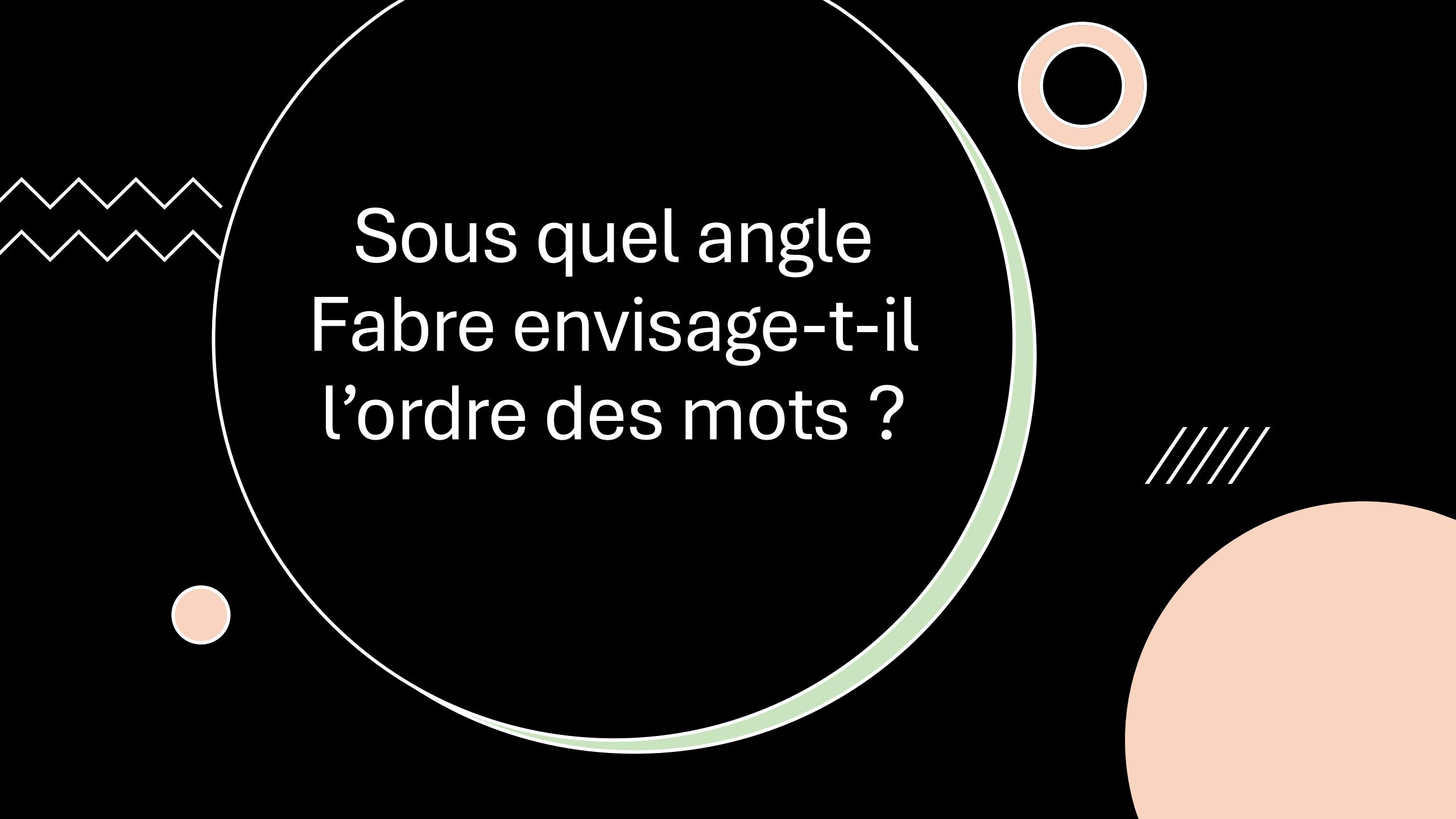
La ponctuation ne fournit pas de critères pour l'ordre des mots, mais peut en dépendre.

Ponctuation en fonction

- de l'ordre des compléments
- du type de « complément »

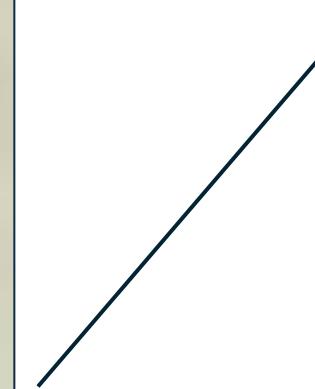
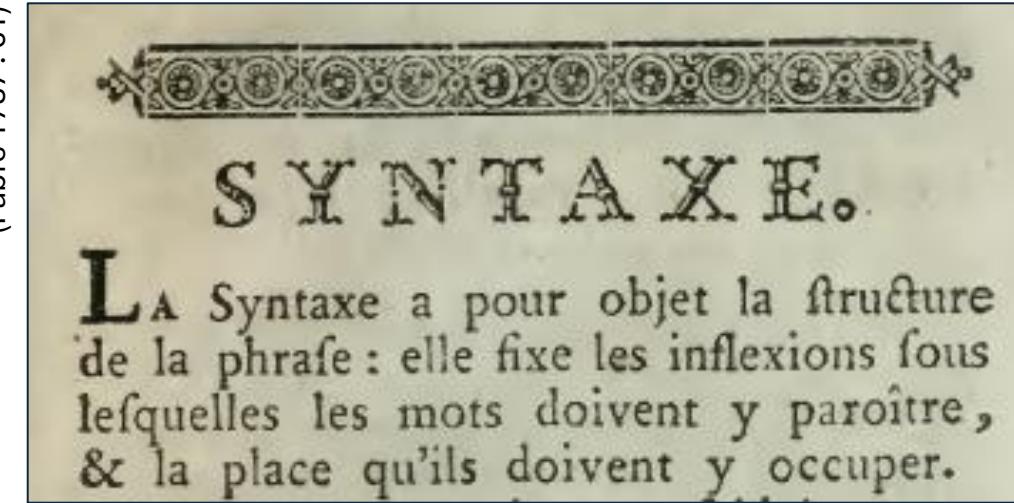
VII. Les phrases incidentes, les apostrophes, & tous les mots jetés dans la phrase pour lui donner de l'énergie, doivent être entre deux virgules.

(Fabre 1787 : 283)

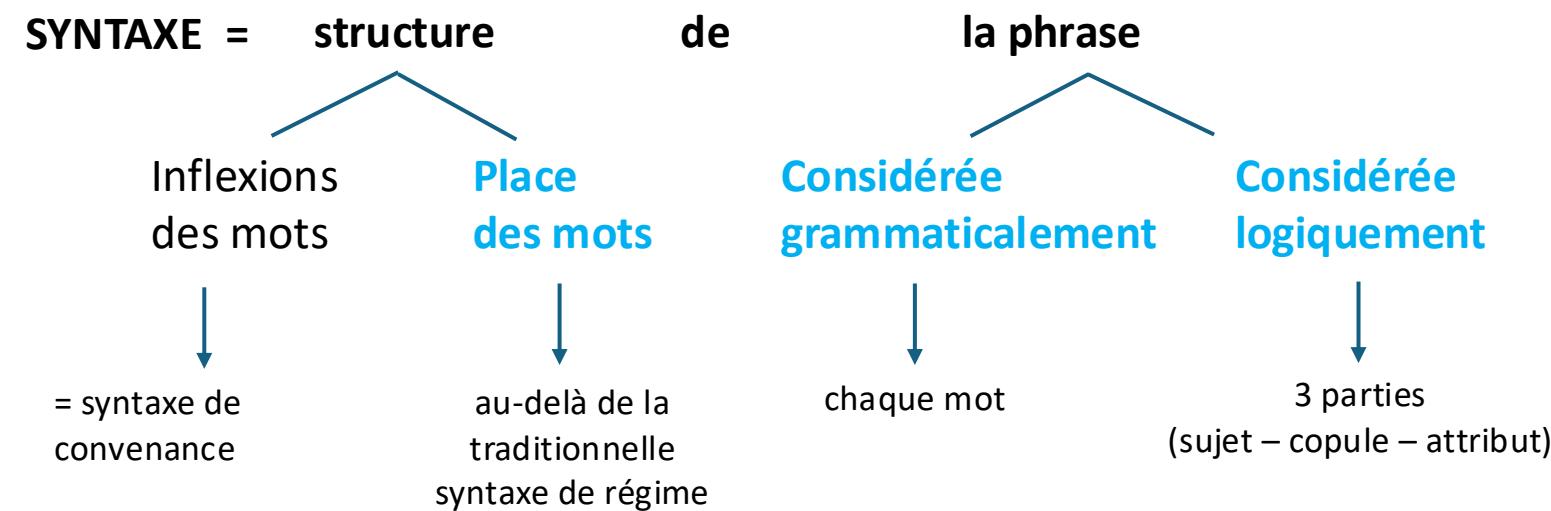


Sous quel angle
Fabre envisage-t-il
l'ordre des mots ?

(Fabre 1787 : 61)



Considérations qui
relèvent de l'ordre
des mots



Place des mots

➤ Syntaxe de l'adjectif

I. L'adjectif se place toujours auprès du substantif qu'il qualifie, à moins qu'il ne soit attribut dans la phrase :

(Fabre 1787 : 181)

Liste de 16 adjectifs : *bon, certain, cruel, faux, galant, grand, gros, honnête, méchant, nouveau, nul, pauvre, plaisant, sage, vilain, vrai.*

Cruel. Un cruel homme, une cruelle femme, dans le style familier, sont des personnes impatientantes ; un homme cruel, une femme cruelle sont des personnes méchantes.

(Fabre 1787 : 183)

➤ Syntaxe de l'adverbe

I. L'adverbe se place ordinairement auprès du mot qu'il modifie. Si celui-ci est un adjectif ou un participe, l'adverbe le précédera : si c'est un verbe, il le suivra :

(Fabre 1787 : 243)

Règles

- « toujours »
- « ordinairement »
- Sens (pour l'adjectif)

➤ Syntaxe du pronom

II. Le pronom, sujet de la phrase, se place ordinairement avant le verbe ; mais on doit le placer après celui-ci dans les cas suivants. 1°. Lorsqu'on interroge :

(Fabre 1787 : 195)

*N'en a pas toujours que...
IV. Le pronom conjonctif doit toujours être placé auprès du substantif qu'il représente. Toute autre place ren-
drait la construction louche & équi-*

(Fabre 1787 : 209)

*... répond, lui qui la connaît, &c.
V. Dont, précède toujours le substantif qu'il complète ; mais il faut que celui-ci soit ou le sujet de la phrase ou le complément immédiat d'un verbe :*

(Fabre 1787 : 210)

Ordre des idées

Le sujet présente l'idée primordiale, celle à laquelle on en attribue une autre.
 L'attribut présente l'idée secondaire, celle qu'on attribue à l'idée primordiale.
 La copule présente l'idée intermédiaire, celle qui lie l'attribut au sujet. Dans ces

(Fabre 1787 : 61)

sujet

copule

attribut

déploiement ordonné

idée primordiale

idée intermédiaire

idée secondaire

2 occurrences
(ch. Syntaxe)1 occurrence
(ch. Syntaxe)16 occurrences
(surtout ch. PDD verbe)

en prouver la justesse. Nous avons dit que le verbe exprime l'existence d'un objet sous l'idée secondaire qu'on lui adapte. En effet,

(Fabre 1787 : 22)

« *L'esprit se perd dans...* »[Objet *L'esprit*] [Existence *est*] [_{Idée secondaire} *se perdant...*]

Enchaînement de phrases

Un enchaînement de phrases liées entre elles par des conjonctions ou par le sens, & concourant ensemble au développement d'une même pensée, est ce qu'on appelle une période. Ainsi l'ensemble des phrases suivantes forme une période.

Quand l'hypocrisie veut prendre le langage de l'honneur & de la franchise, on s'en apperçoit à l'instant à une sorte de discordance & de mal-adresse, à ce caractère de fatigue qui accompagne un rôle, à cette exagération qui est le signe certain d'un sentiment composé; parce qu'on fait que les véritables vertus se développent sans effort, & paroissent comme l'épanchement naturel d'une belle ame.

(Fabre 1787 : 72)

phrase

(conjonction)

phrase

déploiement d'une même pensée

- Dimension supérieure à la phrase
- Pas de discussion de l'ordre

Syntaxe naturelle

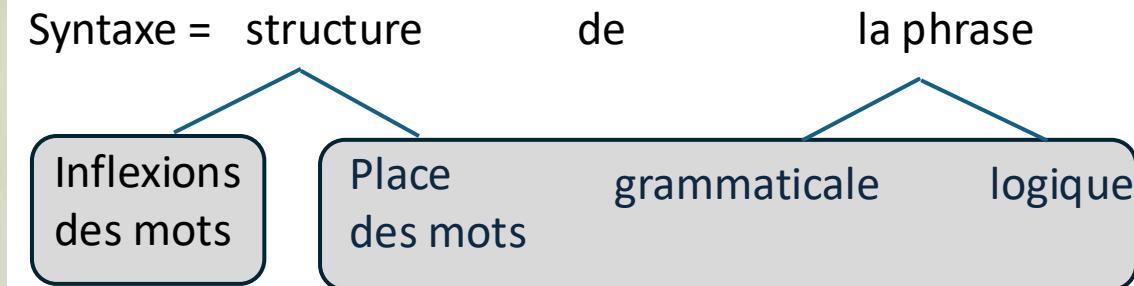
Lorsqu'on veut communiquer aux autres sa pensée, on est obligé de la décomposer, de l'analyser, d'étaler, pour ainsi dire, toutes les idées qui la composent les unes après les autres, & de présenter chacune de ces idées sous l'expression qui lui convient. Or la syntaxe naturelle exige que la phrase présente les mots qui concourent à sa contexture dans le même ordre & dans les mêmes rapports, que les idées qu'ils peignent se présentent à l'esprit, lorsqu'il analyse sa pensée pour la tracer sur le papier, ou pour la transmettre par l'organe de la voix. La syntaxe

(Fabre 1787 : 75)

Contexture d'une phrase

Étaler les idées les unes après les autres :

- selon les mêmes rapports (inflexions mais aussi complément) que dans l'esprit
- selon le même ordre (place) que dans l'esprit



CONTEXTURE. f. f. Termé didactique. Tissure, enchainement de plusieurs parties qui forment un corps, un tout. *La contexture des muscles, des fibres.*
On dit figurément, *La contexture d'un discours, d'un ouvrage d'esprit.*

CONTIGU

- D'Acarq (1760)
« contexture d'un ouvrage »
- Fauleau (1786)
« contexture d'une langue »

(DAF 1762)

Syntaxe figurée

Déroge à la syntaxe naturelle au moyen de 4 figures :



Inflexions réglées sur le sens
au lieu de l'être sur la grammaire

Non-respect de l'ordre
grammatical,
mais aussi logique

Suppression de *mots* inutiles (pour le sens)
Surabondance de *mots* (pour le sens)

Ordre linéaire

sujet

copule

attribut

déploiement ordonné

Ordre hiérarchique

mot dominant

copule

mot dominant

rattachement de dépendance

autres mots

autres mots

Nous avons dit que , quel que soit le nombre des mots qui composent une phrase , ils appartiennent tous au sujet ou à l'attribut. En effet , ces mots sont alors sous la dépendance ou du sujet , ou de l'attribut ; ce sont des compléments , c'est-à-dire , ils complètent l'idée que présente la partie logique à laquelle ils appartiennent , laquelle idée resteroit , sans eux , vague , incertaine , indéterminée , ou incircostanciée . Ainsi dans cette phrase ,

L'oubli d'un bienfait est souvent le crime
du bienfaiteur . —

(Fabre 1787 : 63)

Ordre
linéaire

Classement des compléments

- **Compléments distincts/indépendants**

- et différents (sous des points de vue différents : *quoi ? à qui ? sous quoi ?*)

Le plaisir , sous des fleurs , te dérobe un abîme.

(Fabre 1787 : 65)

- et semblables (sous le même point de vue : *quoi ?*)

Cultive l'amitié , les talents , la vertu.

(Fabre 1787 : 65)

Ordre
hiérarchique

- **Compléments dépendants**

L'homme sévère dans ses mœurs , & exact dans ses devoirs de religion , est assez vengé des sarcasmes des libertins par l'estime des honnêtes gens.

(Fabre 1787 : 66-67)

Dans le second , exact dans ses devoirs de religion , religion est complément de de ; de religion est complément de ses devoirs ; ses devoirs de religion est complément de dans ; dans ses devoirs de religion est complément de exact ; & toute cette chaîne de mots se termine à l'homme , qu'elle complète. Passons à l'attribut.

→ *exact [dans [ses devoirs [de [religion]]]]*

Dénominations des compléments

« pas nécessaire pour l'intelligence des règles de la syntaxe » (p. 68), sauf

- **Complément immédiat** (sans préposition) :
... offre une fausse douceur
- **Phrase complétive** : si le complément est une phrase
(p. 70 : *L'ambitieux, qui méprise les voies obliques [...]*)
- **Phrase incidente** : si une phrase (ou une interjection) est complément de la phrase au complet
(p. 71 : *Le méchant, dit Juvénal, ne peut jamais jouir d'un bonheur pur.*)

Sous quelles
conditions l'ordre des
mots peut-il être
modifié ?

Adjectif

Mais il n'est pas toujours égal pour le charme de l'oreille que l'adjectif suive ou précède son substantif. Par exemple, dans ces vers,

Le tems est un éclair pour le mortel actif;
Le tems avec lourdeur pèse sur l'homme oisif.
l'oreille se crisperoit, si l'on disoit l'actif mortel, l'oisif homme. Mais qu'est-ce qui peut guider le jeune grammairien dans le choix de l'arrangement de ces deux correspondants ? l'oreille, le goût, l'usage.

(Fabre 1787 : 182)

Participe

I. Les poètes se permettoient autrefois de n'énoncer le participe passif, combiné avec l'auxiliaire *avoir*, qu'après le complément immédiat. On lit dans la Fontaine,

(Fabre 1787 : 189)

& dans Corneille,

Le seul amour de Rome a sa main animée:
Aucun étonnement n'a sa gloire flétrie.

Mais cette inversion n'est plus tolérée.
Ce seroit une faute en vers tout comme en prose.

(Fabre 1787 : 189)

Ordre de référence	Infraction autorisée	Infraction refusée
Syntaxe naturelle	Syntaxe figurée	Syntaxe figurée
« exige que la phrase présente les mots qui concourent à sa contexture dans le même ordre & dans les mêmes rapports, que les idées qu'ils peignent se présentent à l'esprit » (p. 75)	Esthétique, émetteur, contenu « permet de déroger à cet ordre sévère, pour donner à la phrase une contexture plus élégante. » (p. 75)	Contenu « Mais, comme l'expression doit toujours être une image claire & vraie de la pensée, on doit éviter avec soin toute construction, quelqu'élégante qu'elle pût être, qui en seroit une image fausse ou mystérieuse : la clarté & la vérité ne doivent jamais être sacrifiées aux ornements de la syntaxe figurée. » (p. 76)
« lois de la syntaxe naturelle » (p. 76)	« La vivacité de l'imagination, l'impatience de l'esprit, le désordre du cœur, l'intérêt de l'expression, l'harmonie, le nombre, la précision, &c. déterminent souvent & nécessitent même cette infraction des lois de la syntaxe naturelle. » (pp. 75-76)	

Ellipse et pléonasme

Emploi autorisé	Emploi refusé
<p>L'ellipse supprime des mots nécessaires à la construction naturelle de la phrase, mais <u>inutiles au sens</u>, parce que ceux qui sont énoncés, les font aisément suppléer, raison & par l'usage. Mais celle qu'on peut aisément suppléer, & que l'usage autorise, donne plus de précision à la phrase; & la précision mène toujours à l'élegance, quand elle ne conduit pas à l'obscénité.</p> <p>Autorisation de l'usage Contenu : plus de précision Esthétique</p>	<p>ment de ceux qui ne le sont pas. Si ceux-ci ne pouvoient être suppléés sans effort, ce feroit un défaut. Toute ellipse qui rend le sens équivoque, louche, énigmatique, est également proscrite par la raison & par l'usage. Mais celle qu'on peut</p> <p>Refus par l'usage et la raison Contenu : équivoque</p>
<p>Le pléonasme, qui donne à la pensée plus de force & d'énergie, en donnant à la phrase plus de rondeur & d'harmonie, est autorisé par l'usage & par le goût; c'est une beauté. Mais celui qui n'est qu'une</p> <p>Autorisation de l'usage Esthétique</p>	<p>c'est une beauté. Mais celui qui n'est qu'une redondance stérile de mots, qui ne donne à la phrase qu'un embonpoint maussade & insipide, sans rien ajouter à la force de l'expression, porte avec lui le sceau de sa réprobation; c'est une périssologie,</p> <p>Esthétique</p>

(Fabre 1787 : 76)

(Fabre 1787 : 77)

(Fabre 1787 : 77)

(Fabre 1787 : 77)

Syllepse

Emploi autorisé	Emploi refusé
<p>accord sylleptique est fondé sur <u>la raison</u>.</p> <p>(Fabre 1787 : 78)</p>	<p>-</p>
Inversion	<p>autrement, c'est-à-dire, si elles n'étoient déterminées, par exemple, que par le <u>besoin de la rime ou d'une élision</u>, elles déplairoient en attestant en même tems la foibleffe du poète. Du reste, toute inversion qui <u>entortille la phrase</u>, au lieu de la rendre plus douce & plus coulante, qui <u>embrouille les idées</u>, au lieu de les <u>rendre plus nettes & plus distinctes</u>, est <u>une monstruosité</u> que réprouvent également l'<u>usage & la raison</u>.</p> <p>(Fabre 1787 : 79-80)</p>

Genre : poésie

Autorisation de l'usage

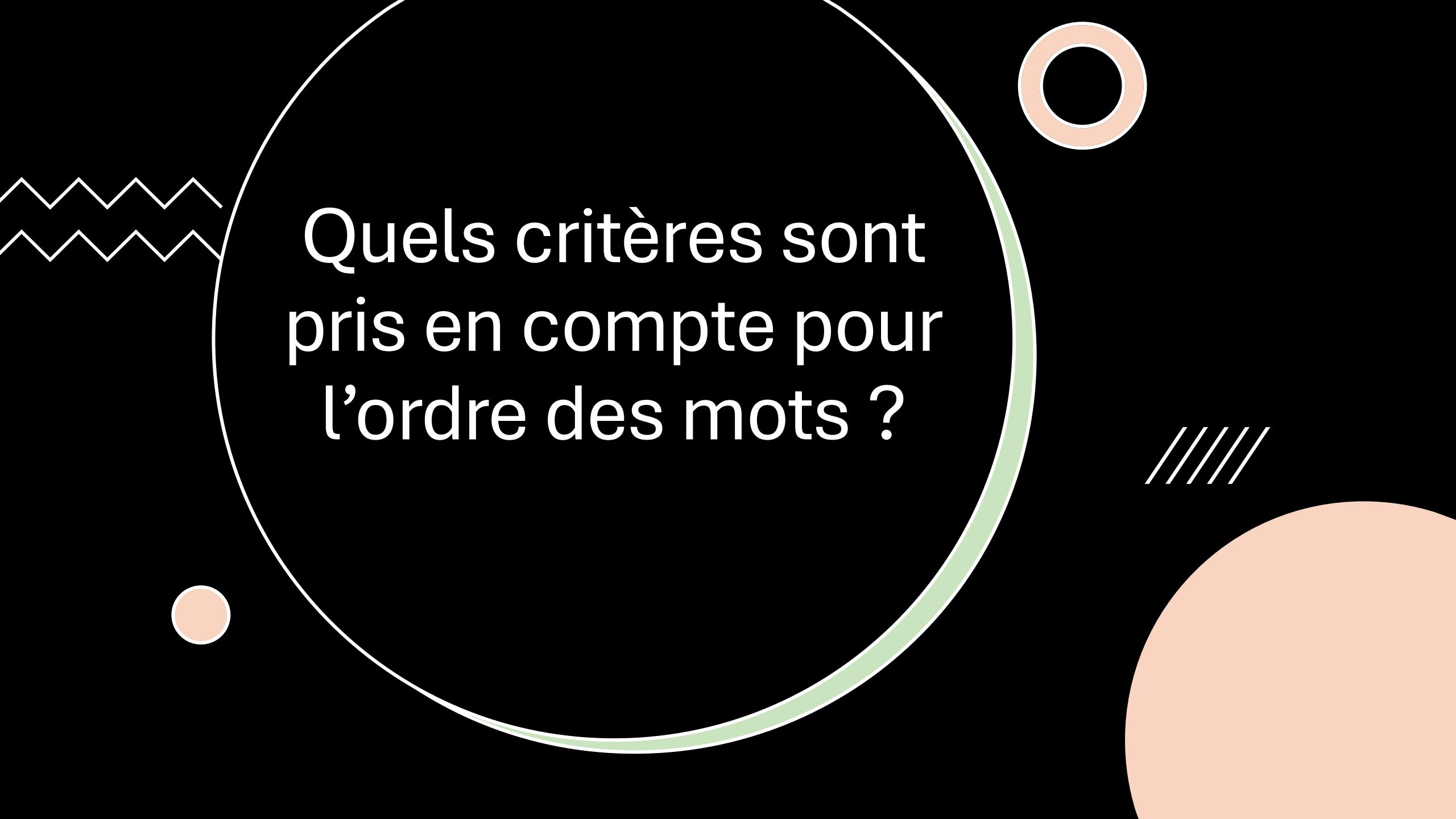
Esthétique

Passions

Nécessité formelle

Équivoque, absence de clarté

Refus par l'usage et la raison



Quels critères sont pris en compte pour l'ordre des mots ?

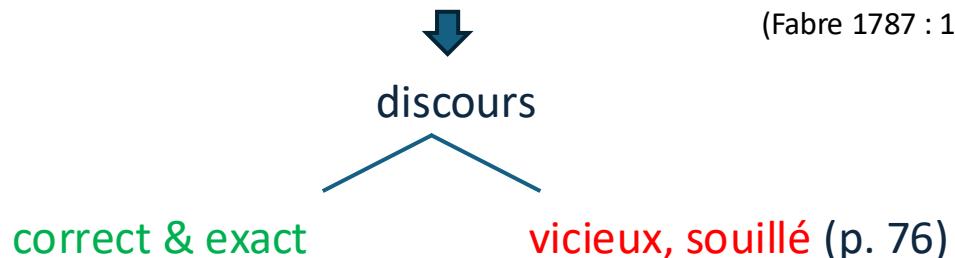
Critères de jugement

LA Grammaire françoise est la connoissance des règles de la langue françoise.

Ces règles sont fondées, les unes sur la raison, les autres sur l'usage. La raison a toujours le droit de réclamer contre l'infraction de celles qu'elle a fixées. L'usage, au contraire, obéit souvent aux caprices & aux bifarreries de la mode, & ne peut exercer un empire légitime que sur ce qui n'est pas soumis à celui de la raison. Au reste, c'est toujours d'après les lois émanées de ces deux législateurs suprêmes des langues, que le discours doit être construit, pour être correct & exact:

la plus légère infraction de ces lois rend l'expression vicieuse.

(Fabre 1787 : 1-2)



La raison

L'usage : usage autorisé, le goût, l'oreille

Les règles grammaticales (linéaires) et logiques (linéaires, hiérarchiques)

Le sens

Sens d'un mot (adjectif)

Vérité : (+) image vraie des idées

(-) image fausse

Clarté : (+) image claire des idées, précision

(-) image mystérieuse ; sens équivoque, louche, énigmatique ; embrouiller les idées

Esthétique

(+) élégance, harmonie, intérêt de l'expression, rondeur, force, énergie, hardiesse, vivacité, chaleur

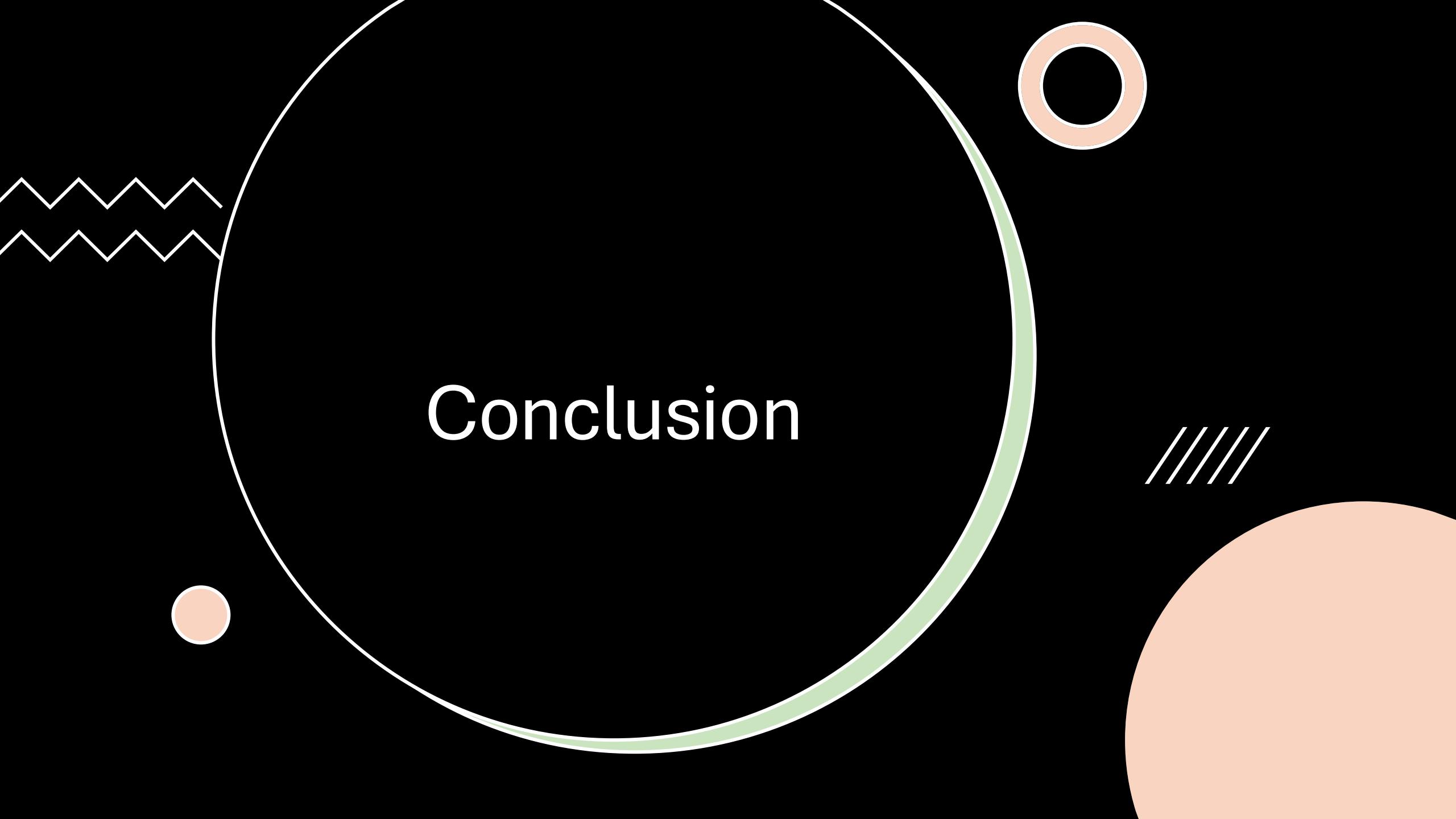
(-) désagréable, ne servir qu'aux ornements de la syntaxe figurée, redondance stérile, embonpoint maussade & insipide, monstruosité, entortiller la phrase

Passions : impatience de l'esprit, vivacité de l'imagination, désordre du cœur

Genre : prose, vers

Temps : autrefois, plus toléré, une faute

Conclusion



Conclusion

- Centralité de la notion de phrase chez Fabre

Cf. les occurrences : **Phrase** = **308** occurrences (219 au singulier, 89 au pluriel) – **Proposition** = **une** occurrence (= citation de Domergue)

– **Période** = **2** occurrences (+ deux mentions dans les exemples : « périodes harmonieuses » – qui fait écho aux « phrases arrondies » – et « période nombreuse » càd qui contient au moins 3 ou 4 membres)

- La période est par ailleurs définie comme une suite de phrases (déjà Girard, mais...)
- Mais ambiguïté sur la promotion du terme « phrase » (puisque confondue avec la proposition ; déjà Restaut...).

Conclusion

- Dans les discussions sur la « structure » (« contexture ») de la phrase, la question de l'ordre des mots n'est pas centrale.
- Trouve une motivation à 3 niveaux (il ne pose pas problème aux étudiants « francophones ») : **logique** (retrouver par un jeu de figures les opérations de la pensée), **stylistique/esthétique** (le bon et le mauvais usage des figures apprécié au regard de toute une série de notions, la clarté (vérité) restant un critère déterminant), **grammatical** (= construction des mots (adjectifs, des adverbes), mais aussi l'ordre dans les relations (le mot dominant précède le complément)).

Conclusion

- Des usages somme toute « classiques » fidèles aux **conceptions rationalistes d'un ordre fixe**.
- Il fait certes quelques concessions aux théories sensualistes intégrant des **préoccupations pragmatiques** (cf. la vivacité de l'imagination, l'impatience de l'esprit, le désordre du cœur, l'intérêt de l'expression, etc.), mais ces facteurs rendent compte d'« écarts » qui ne s'expliquent que par **l'existence d'un ordre a priori**.

Conclusion

- Cette *Syntaxe* n'explicite pas son cadre théorique, les préoccupations de l'auteur sont essentiellement **normatives** et **stylistiques** congruentes avec la finalité pédagogique.
- Enfin, si l'ordre des mots n'y occupe pas une place centrale, c'est peut-être aussi parce que **cette syntaxe n'a d'autre visée que la langue française** (se privant ainsi de la comparaison avec d'autres langues – même si par ailleurs Fabre est considéré comme polyglotte) et tourne le dos à la conception d'une grammaire française propédeutique à la grammaire latine (ce qui était encore le cas avec Restaut – avec ses déclinaisons – et de Wailly – équivalents lexicaux).